

RETRAIT DU PROJET GOUVERNEMENTAL SUR LES RETRAITES

Les réformes Balladur imposant l'allongement des durées de cotisation dans le Privé (1993), Fillon, imposant celles dans le Public (2003) et Sarkozy alignant les « régimes spéciaux » sur le régime général selon la réforme 2003 (2008) ont constitué les premières mesures visant à casser nos acquis sociaux en matière des retraites par répartition.

Comme le MEDEF en veut toujours plus, Sarkozy a décidé d'aller encore plus loin dans son entreprise de destruction des acquis du Conseil national de la Résistance. Durant plusieurs mois, le gouvernement a joué à cache-cache pour dévoiler le plus tard possible ses intentions sur ses funestes projets, attendant la période estivale. Jouant de tous ses leviers politiques et médiatiques, il n'a pas lésiné pour nous faire rentrer dans le crâne que si le déficit des caisses de retraites est promis à une explosion, c'est parce que nous vivons plus vieux et qu'il serait irresponsable de refuser de travailler plus longtemps.

Certes ! D'abord si nous vivons plus vieux, c'est peut-être que nous travaillons moins. D'autre part, chacun sait que cette réalité n'est pas la même pour tous. Ainsi un ouvrier vivra sept ans de moins qu'un cadre. Les salariés de France Telecom ou de la Poste soumis à de dures réorganisations de service ou les agriculteurs réduits à une précarité extrême ont même de fortes chances de rejoindre plus rapidement l'antichambre de la mort. Ensuite, les causes du déficit sont, pour nous, à rechercher du côté du partage inégal des richesses entre les salaires et les profits, de la faiblesse des cotisations patronales et des revenus financiers engrangés par milliards par les actionnaires et autres rentiers. Enfin, rien ne nous oblige à accepter de servir, au-delà du raisonnable, cette société toujours plus productiviste dont les seuls gagnants restent ceux qui font profession d'emmagasiner toujours plus leurs profits.

A l'issue d'une parodie de concertation le gouvernement vient donc d'abattre ses cartes :

Il faudra désormais **attendre 62 ans** pour obtenir sa retraite (application progressive sur 6 ans, à raison de 4 mois de plus par an). Cette première mesure plongera dans la précarité les nombreux salariés virés avant 59 ans qui verront leur chômage prolongé de deux ans. Il obligera tous ceux qui sont usés par de dures conditions de travail, dès lors qu'ils ne pourront se prévaloir d'un handicap majeur, à retarder le moment où ils espéraient jouir d'un repos mérité. Quant à ceux qui ont commencé à travailler entre 14 et 16 ans, ils devront désormais cotiser 44 ans, alors que ce sont ceux-là même qui exercent les métiers les plus pénibles.

67 ans, c'est l'âge que devront, à partir de 2016, atteindre les salariés qui voudront bénéficier d'une retraite pleine. A défaut, et cela concerne surtout les femmes, il faudra soit rester dans la précarité plus longtemps, soit se contenter de retraites plus faibles.

41,5 ans en 2012, c'est bel et bien le maintien de la durée de cotisation programmée en 2003. Nous en avons déjà dénoncé les travers : il sera impossible à ceux qui comment à travailler de plus en plus tard mais aussi à ceux qui sont exclus du marché du travail aux alentours de 55 ans, d'avoir le nombre d'annuités nécessaire. Conséquence immédiate : une nouvelle baisse du niveau des pensions intolérable et l'obligation de se contenter de minima sociaux.

Mécaniquement, ces trois mesures contribueront à augmenter le chômage des jeunes qui seront ainsi de plus en plus nombreux à se trouver confrontés aux dures réalités de la précarité, préalable indispensable pour qu'ils acceptent ensuite emploi à bas salaire et mauvaises conditions de travail.

En vertu de l'adage qui veut qu'une contre-réforme doit obligatoirement s'accompagner d'une nouvelle attaque contre ces nantis de fonctionnaires, il est prévu **d'augmenter progressivement leur taux de cotisation** (+2,7% étalés sur 10 ans). Ainsi, pour la première fois... depuis le gouvernement Laval de 1935, leur traitement va, à terme, être amputé d'une journée de salaire. Manière détournée de leur faire subir le même régime que leurs collègues grecs ou espagnols.

Pour faire passer la pilule, le gouvernement agite le hochet d'un élargissement de l'assiette de cotisations par une taxation des « hauts revenus » et ceux du capital.

Pour SUD Cultures Solidaires, il ne saurait y avoir qu'une seule alternative à cette casse sociale : le retrait du projet de loi.

Mais, au-delà, nous militons pour le choix d'une autre forme de société envoyée dans le mur par un capitalisme qui n'a d'autre principe que de faire toujours plus de fric en détruisant l'ensemble des services publics. Nous réaffirmons tout d'abord le principe de solidarité collective qui va de pair avec le refus de tout système de retraites par capitalisation, lequel ne serait profitable qu'aux seuls fonds de pensions pressés de faire main basse sur d'énormes sommes d'argent.

Plus que jamais, nous revendiquons le retour aux 37,5 annuités, dans le Public comme dans le Privé, la garantie d'un taux de remplacement de 75% du salaire brut, calculé sur la base des 6 meilleurs mois pour tous, un taux de pension au moins égal au SMIC et l'indexation des pensions sur les salaires.

Qu'on se s'y trompe pas. Le gouvernement est en ordre de bataille pour nous faire payer une crise dont nous ne sommes pas responsables.

SUD Culture Solidaires appelle à se mobiliser massivement pour faire du 24 juin un temps fort et incontournable qui doit enfin être l'amorce d'un indispensable mouvement social qui, dès le début du mois de septembre, doit impérativement s'inscrire dans la durée.

Nous appelons l'ensemble de nos collègues à exprimer leur rejet de ce projet de réforme en cessant le travail, en assistant aux assemblées générales et en rejoignant les manifestations.

Au-delà, nous appelons à participer à toutes les mobilisations qui se mettront en place, notamment dans le milieu de la culture, durant la période estivale.

SUD Culture Solidaires, le 21 juin 2010